



Approche « EXPERTISE L'AMIABLE / MEDIATION TECHNIQUE » « Avant d'aller au tribunal, essayons de s'entendre en parlant technique »

CONTEXTE D'APPLICATION ET OBJECTIFS

Avant d'aller en contentieux, il est préférable de réunir l'ensemble des parties associées au litige pour débattre de façon contradictoire afin d'étudier les tenants et les aboutissants du problème. C'est après ces échanges qu'il sera possible d'entrevoir des portes de sortie acceptables pour tous.

METALLO CORNER Conseils vous propose d'assurer un travail de médiation technique en apportant son expertise afin d'identifier les causes possibles de la survenue du litige. La neutralité qu'impose la fonction d'un médiateur permet d'apporter une nouvelle vision du problème et de dégager des pistes pour y remédier, si besoin.

DOMAINES D'APPLICATION

Cet accompagnement s'adresse bien entendu aux industries de la mécanique, aux bureaux d'études et aux sociétés d'assurances et aux cabinets d'avocats associés à un litige impliquant des matériaux métalliques.

CADRE DE LA REALISATION DU PRODUIT

METALLO CORNER Conseils met son expérience et son savoir-faire à votre disposition pour animer un groupe de travail regroupant l'ensemble des parties associées aux problèmes et pour rechercher les origines et les causes du dysfonctionnement rencontré.

Reconnu dans le domaine des matériaux métalliques et des procédés de fabrication et certifié par l'Institut d'Expertise de Paris en 2009, un de nos experts Produits/Matériaux Métalliques/Procédés a été formé tout particulièrement au monde de l'assurance, aux principes directeurs du procès, à l'exécution des mesures d'instruction et aux règles de procédure applicables aux mesures d'instruction confiées à un expert judiciaire.

Notre expert partagera ses réflexions techniques et ses hypothèses de travail avec l'ensemble des parties prenantes en prenant soin d'être le plus pédagogique et synthétique possible afin que les informations fournies puissent être prises en compte par des interlocuteurs non techniques.

DEROULEMENT DE LA MEDIATION TECHNIQUE

1^{ère} étape : Analyse de la demande et des documents fournis par l'ensemble des parties.

2^{ème} étape : Recherche des origines du problème.

3^{ème} étape : Livraison d'un rapport d'étude. Restitution en groupe. Réflexions autour de préconisations techniques.

CONTACTER L'EQUIPE DE METALLO CORNER CONSEILS – E.mail : metallocorner@metallocorner.fr